

2018-05-16-AG-52

RAPPORTS SYNDICAUX RAPPORTS

SYNDICAUX RAPPORTS SYNDICAUX

DOCUMENT SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MAI 2018

SYNDICAUX RAPPORTS SYNDICAUX

2017  
2018

RAPPORTS SYNDICAUX RAPPORTS



# TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF	4
ÉTATS FINANCIERS 2016-2017	10
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	14
COMMISSION DES ÉTUDES	18
COMITÉ PRP-RÉUSSITE	24
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	25
COMITÉ DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	27
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	29
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ	31
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	33
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE	35
ÉQUIPE SANTÉ MIEUX-ÊTRE	36
COMITÉ DE RECOURS R-11	37
COMITÉ DE TOPONYMIE	38
ANNEXES :	
Annexe I : Dons de solidarité	39
Annexe II : Rapport des vérificateurs	40

## Conseil exécutif

**Alain Long** (président)

Département de biologie et de biotechnologies

**Josée Déziel** (vice-présidente aux relations du travail)

Département de sciences sociales (psychologie)

**Sophie Crevier** (vice-présidente aux affaires pédagogiques)

Département des techniques auxiliaires de la justice

**Thomas Dussert** (secrétaire et responsable des communications)

Département de philosophie

**Nicola Grenon** (trésorier)

Département d'informatique

**Christian Goyette** (conseiller)

Département de sciences sociales (sociologie)

**Jean-François Millette** (conseiller)

Département d'histoire et géographie (histoire)

**Carly Milorin** (conseillère)

Département de radio-oncologie

**Elsa Myotte** (conseillère)

Département de graphisme

L'année dernière, dans ce même rapport, nous faisons le bilan d'une année plus « calme » que les précédentes, après l'effervescence de la lutte à l'austérité et de la négociation du secteur public. Mais dans notre boule de cristal, nous envisagions une certaine « reprise des hostilités » en 2017-2018. Il s'agissait, en effet, d'une année préélectorale au Québec, année au cours de laquelle se tiendraient les États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) et où nous connaîtrions les suites que la ministre David comptait donner aux grandes consultations sur l'enseignement supérieur qu'elle avait menées en 2016-2017. Au bilan, 2017-2018 fut une année bien occupée, mais pas pour les raisons que nous avons anticipées.

## AU PLAN NATIONAL

### **Les consultations de la ministre**

Petite frayeur au cours de l'été quand la ministre a publié son projet de modification du *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) dans la Gazette officielle du Québec, le 28 juin 2017. En effet, en procédant ainsi, elle se donnait toute la latitude requise pour amender le RREC avant le début de l'année scolaire et elle forçait les organisations syndicales à réagir dans le délai légal de 45 jours alors que les principaux intéressés, les enseignantes et les enseignants, étaient en vacances !

Mais nous avons rapidement poussé un soupir de soulagement en constatant que la ministre avait choisi de n'inclure, dans son projet, que quelques-unes des 43 recommandations du rapport « Demers #2 » de mars 2017. Et, surtout, elle avait choisi de s'en tenir à celles qui faisaient pleinement consensus. Rien, notamment, sur ce que nous redoutions le plus, soit la possibilité de permettre aux collèges de rédiger des compétences dans les programmes techniques pour répondre à des besoins du marché du travail local. La campagne nationale *Un DEC, c'est un DEC, partout au Québec*, lancée l'an dernier, a conséquemment pris du plomb dans l'aile et elle ne fut réactivée qu'en février, pour une raison bien différente de celles qui avaient présidé à sa création.

Quant à la création d'un Conseil des collèges et d'un Conseil des universités, il semble que ce soit toujours dans les plans de la ministre David. Mais on n'en a pas entendu parler de l'année. Et avec les élections qui s'annoncent en octobre... Rappelons que nous devons tout de même rester particulièrement vigilants sur les mandats de l'actuelle Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) qui pourraient être transférés au futur Conseil des collèges.

### ***La campagne 5-10-15***

Cause sociale qui a eu le plus d'échos dans les médias en 2016-2017, la campagne 5-10-15 s'est poursuivie cette année, en continuant de susciter les débats, surtout avec la décision prise par le gouvernement de l'Ontario d'aller de l'avant dès janvier 2019, emboîtant ainsi le pas à l'Alberta. Sans surprise, les représentants du patronat et les économistes de droite font planer le spectre de pertes d'emplois massives au Québec. Heureusement, cela n'a pas empêché le gouvernement québécois de décréter une augmentation significative du salaire minimum qui est passé de 11,25 \$ à 12 \$, le 1er mai dernier. C'est insuffisant, mais il s'agit tout de même d'une deuxième augmentation d'importance en deux ans. Cela ne peut que nous encourager à poursuivre la lutte sur cet enjeu de société majeur, en espérant qu'il sera au cœur de la campagne électorale de l'automne.

### ***La lutte contre l'extrême droite***

Autre cause sociale d'envergure, cette lutte est plus d'actualité que jamais et les leaders des grandes centrales syndicales ont marqué le coup dès le début de l'année scolaire avec des déclarations publiques contre un certain discours raciste. Au SPECA, nous avons adopté, en assemblée générale, une position ferme pour dénoncer et agir à l'encontre des idées racistes, islamophobes et xénophobes que quelques groupes de droite s'emploient à faire circuler.

### ***FNEEQ : une année de changement***

L'an dernier, nous évoquions dans ces pages comment le vent semblait tourner au regroupement cégep. Nous étions sur le point d'adopter un bilan de négociation résolument critique et nous nous réjouissions de constater que la plupart de nos positions ralliaient une majorité de délégués. Cette année a été l'occasion de vérifier que ce n'était pas qu'une impression. Une refonte en profondeur des règles de fonctionnement du regroupement cégep est en cours et elle est bien engagée de sorte qu'elle devrait permettre d'y instaurer davantage de démocratie.

Mais au-delà des débats qui ont animé le regroupement, un événement particulier aura marqué l'année. Il s'agit de l'élection au poste de délégué à la coordination qui a été rendue nécessaire par la démission de Sébastien Brousseau, en novembre. En effet, suite à une campagne électorale en bonne et due forme, Michel Milot, du Collège Lionel-Groulx, a été élu contre une candidate présentée et soutenue par l'exécutif. Est-ce l'amorce d'un renouveau à la FNEEQ ? Nous espérons sincèrement que oui. En tout cas, à quelques jours du congrès triennal qui se tiendra du 22 au 25 mai prochains à Sherbrooke, 4 postes sur 5 sont à combler à l'exécutif de la FNEEQ et des luttes sont déclarées à la présidence, à la vice-présidence du regroupement cégep et à la vice-présidence du regroupement privé. Il y aura donc du changement à la FNEEQ cette année. Reste à savoir à quel point les membres choisiront de s'inscrire dans une certaine continuité ou de donner des mandats à des gens ayant, comme nous, une vision différente du syndicalisme.

### ***La prochaine négo déjà à l'ordre du jour***

L'an prochain, ce sera déjà le temps de planifier la prochaine négociation du secteur public puisque notre convention arrivera à échéance en mars 2020. En marge du processus électoral au congrès, plusieurs personnes réfléchissent sérieusement à la composition du prochain comité de négociation qui devrait entrer en fonction à l'hiver 2019 et que nous souhaitons fort et impliqué tout au long du processus. Des candidatures intéressantes s'annoncent...

En fait, dès cette année, le regroupement a estimé qu'il fallait prendre les devants sur la question des chargés de cours, ces grands négligés de chacune de nos négos ! Un comité a donc été formé pour mener des analyses en prévision de la prochaine négociation. Josée Déziel siégeant sur ce comité, nos idées y sont bien défendues et il est permis d'espérer que cela se traduira par une prise de position plus forte, à la table de négo, en faveur des chargés de cours.

### ***Des stages en péril en Soins préhospitaliers d'urgence***

Au début de l'année, l'exécutif a été prévenu qu'une grève dans le secteur ambulancier mettrait en péril les stages de nos étudiants finissants. Devant les immenses problèmes pédagogiques et de relations de travail que cette situation posait, nous nous sommes mobilisés localement et avons interpellé la FNEEQ pour qu'elle mette

de la pression sur les ministères de l'enseignement supérieur et de la santé et qu'elle assure une centralisation des informations recueillies dans l'ensemble des régions du Québec. Il est rapidement apparu que le blocage était politique, le ministre Barette ayant semble-t-il décidé de mettre au pas les compagnies ambulancières.

Bien que cette situation ait sérieusement inquiété dans les cégeps offrant le programme, il faut reconnaître que la stratégie des techniciens ambulanciers paramédics de cesser de superviser les stages s'est avéré être un puissant levier dans l'établissement d'un rapport de force qui leur aura finalement permis de régler à leur satisfaction au début de la session d'hiver. En effet, comme ils avaient l'obligation d'assurer 100 % des services d'urgence pendant leur grève, le ministre avait beau jeu de laisser traîner le conflit. Il y a peut-être là des leçons à tirer pour nos partenaires de la santé lors de la prochaine négociation.

### ***Tollé autour de la révision du programme national de Sciences de la nature***

En février, le ministère envoyait dans les collèges un projet de programme national en *Sciences de la nature* qui, c'est le moins qu'on puisse dire, n'aura pas fait consensus. En fait, on a assisté à une véritable levée de boucliers dans le réseau, tant de la part des enseignants que des directions de cégep, le projet remettant en question plusieurs des préalables universitaires qui constituent le fondement du programme actuel. La FNEEQ a joué un rôle de leader en créant un espace de discussion entre les comités de programme et les syndicats locaux, ainsi qu'en exigeant un moratoire sur ce projet élaboré en vase clos par un groupe d'enseignants recrutés et mandatés par le ministère, mais ne représentant absolument personne. Ce fut aussi l'occasion d'un certain renouveau pour la campagne *Un DEC, c'est un DEC, partout au Québec* qui, nous l'avons dit, était en pause depuis le début de l'année.

La ministre s'est empressée de mettre le couvercle sur la marmite en reportant la consultation de sorte que le projet ne puisse être signé avant les élections d'octobre, mais cette expérience malheureuse nous invite à la prudence pour l'avenir. En effet, un projet de programme national de *Sciences humaines* est à toutes fins utiles prêt à être lancé et, si les enjeux seront nécessairement différents, il est tout à fait possible qu'il soit aussi mal reçu que celui de *Sciences de la nature*.

Cela dit, il faut quand même se réjouir de constater que le rythme de révision des programmes semble s'accélérer au ministère. En soi, il s'agit d'une bonne nouvelle, même si cela nous posera toute une série de défis tant au plan national, où les mécanismes de consultation semblent manifestement déficients, qu'au plan local, où des visions divergentes de la formation risquent fort de s'affronter.

### ***Les États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES)***

Ils se sont ouverts le 18 mai 2017 à Québec pour un événement qui a permis un brassage d'idées des plus intéressants, mais qui a malheureusement été très peu médiatisé. Ils se sont poursuivis toute l'année à travers des activités régionales variées dans lesquelles les conseils centraux de la CSN ont été particulièrement impliqués. Et ils se sont conclus il y a quelques jours à Montréal en présence de la ministre David et d'une brochette d'invités. Il serait toutefois prématuré, à ce moment-ci, de chercher à en faire le bilan.

## **AU PLAN LOCAL**

### ***Une entente sur le rattachement des enseignants chargés de cours aux départements***

Dans ce même rapport l'an dernier, nous annoncions notre intention d'entamer une négociation avec le Collège afin de rattacher formellement les enseignants à la formation continue aux départements d'enseignement, tel que le permet dorénavant la convention collective (clause 8-7.10). Nous avons obtenu un mandat d'assemblée générale en ce sens en octobre et le 28 mars dernier nous signions une entente unique dans le réseau.

### ***La révision des règlements du SPECA : suite et fin***

Cela faisait quelques années que la révision de nos règlements était amorcée, ceux-ci datant, pour l'essentiel, de plus de 40 ans. Nous avons finalement conclu le travail cette année : la nouvelle mouture a été adoptée en assemblée générale et elle est entrée en vigueur le 22 mars dernier. Pendant le débat, on a relevé l'importance

d'augmenter la participation des membres aux activités syndicales et mandat a été donné à l'exécutif d'élaborer un plan d'action en ce sens, en accordant une attention particulière aux enseignants de la formation continue.

### ***Une nouvelle politique sur le harcèlement : le Collège en veut-il bien une ?***

Nous disions en ces pages l'an dernier que les travaux de rédaction de cette politique avaient trouvé leur rythme de croisière, après des années de stagnation, et que nous prévoyions la soumettre à la consultation en cours d'année. C'était faire preuve de beaucoup d'optimisme, car force est de constater, un an plus tard, qu'un projet consensuel de politique n'est toujours pas prêt. Nous nous demandons sérieusement comment le Collège pourra réussir à se doter, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2019 comme le stipule la loi, d'une politique sur les violences à caractère sexuel puisqu'il attendait d'avoir achevé celle sur le harcèlement avant de lancer son élaboration. Considérant l'importance de ces enjeux, nous avons lieu d'être inquiets.

### ***Des travaux sur la politique d'accès à l'égalité en emploi***

Le comité d'accès à l'égalité en emploi, qui est prévu à la convention collective mais qui n'avait pas été convoqué depuis des lustres, a été réactivé avec comme principal mandat de réviser la *Politique d'accès à l'égalité dans l'emploi pour les femmes* (PO-17). L'idée est bien sûr d'en élargir le champ d'application pour mieux prendre en compte la réalité des groupes de personnes qui, à l'instar des femmes, sont susceptibles de ne pas bénéficier d'une véritable égalité des chances à l'embauche, en conformité avec les objectifs de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*. Les travaux amorcés par ce comité l'an dernier se poursuivront l'an prochain.

### ***Une mise à jour de nos assurances collectives***

En 2016-2017, l'assemblée générale nous a donné le mandat de nous enquerir de la possibilité de bonifier notre couverture en prévision du renouvellement de janvier 2018. Nos propositions ont été discutées au CFARR, le comité responsable des assurances à la FNEEQ, et quelques bonifications, somme toute mineures il faut bien le dire, ont été apportées au régime.

### ***La 27<sup>e</sup> paie : c'est pour l'an prochain !***

C'est une fatalité qui revient à tous les 10 ou 11 ans. Nous sommes payés sur une base annuelle répartie en 26 paies de 2 semaines alors qu'une année civile compte 52 semaines plus un ou deux jours. À chaque année, la première paie se décale d'autant du calendrier scolaire jusqu'à ce qu'on se retrouve avec une période de paie excédentaire. Ce sera le cas en 2018-2019 alors que la première paie sera versée le 16 août 2018, premier jour travaillé de l'année scolaire, ce qui implique que le 15 août 2019, dernier jour des vacances d'été, correspondra au 27<sup>e</sup> jeudi de paie de l'année.

Dans une telle situation, la convention prévoit dorénavant que le Collège doit répartir la rémunération annuelle en 27 paies afin qu'il n'y ait pas d'interruption des versements. Nous nous sommes entendus avec le Collège sur les modalités d'application de cette disposition de la convention qui sera appliquée pour la première fois à Ahuntsic. En effet, la dernière fois que cela s'est produit, le 14 août 2008, le Collège n'avait tout simplement pas versé de paie et chaque enseignant à qui cela avait posé un problème de liquidités avait dû réclamer personnellement une avance salariale. Les paies de l'an prochain seront un peu plus petites pour compenser le versement supplémentaire en août 2019, mais tous les enseignants du régulier auront droit à leur pleine rémunération annuelle.

### ***Deux dîners-causeries...***

Deux conseillers de la FNEEQ sont venus au SPECA cette année pour nous entretenir sur les thèmes de la propriété intellectuelle et de la liberté d'expression. Le 12 octobre, Jonathan Leblanc nous a sensibilisés au triple statut de l'enseignant en matière de droits d'auteurs (auteur, utilisateur et salarié). Puis, le 10 mai, Sonia Beauchamp nous a proposé une réflexion sur les médias sociaux sous l'angle des risques et des enjeux juridiques qu'ils sont susceptibles de poser.

### ***Et trois formations !***

Josée Déziel a repris ses toujours populaires formations : une en octobre sur les conditions de travail des non permanents et l'autre en avril, sur le calcul de la CI. Fin avril, Alain Long faisait de même en initiant quelques coordonnateurs de département à certains congés et aux mystères insondables du calcul de la valeur d'un congé partiel.

### ***Une trousse mise à jour***

La trousse d'information destinée aux nouveaux enseignants, conçue l'an dernier, a été rafraîchie et la version à jour est disponible sur la page d'accueil du site web du syndicat.

### ***Le SPECA-Hebdo, plus d'actualité que jamais***

Depuis l'an dernier, votre journal syndical a un nouveau look. Il paraît moins souvent, mais il est plus dense, plus pédagogique, plus ludique. Ça s'est poursuivi cette année alors que l'équipe de rédaction a choisi d'aborder quelques grands thèmes d'actualité à travers des entrevues de fond brillamment menées par Christian Goyette.

### ***Des liens à maintenir avec nos partenaires***

Qu'il s'agisse de nos collègues syndiqués du Collège ou de nos partenaires du secteur communautaire, tels que la Coalition Main rouge ou le Collectif Ahuntsic / Montréal-Nord unis contre l'austérité, il faut admettre que notre vigilance s'est relâchée un peu à l'égard du maintien de nos alliances cette année. Il faut dire qu'en cette année préélectorale, le gouvernement Couillard s'est appliqué à se donner des airs de père Noël, une attitude certes irritante après les compressions sans précédent qu'il a imposées au cours de ses premières années de mandat, mais qui incite bien peu à la mobilisation. Nous ne devons toutefois pas baisser la garde : le néolibéralisme n'est pas mort et nous aurons besoin de toutes nos solidarités lorsqu'il reviendra à la charge, ce qui se produira vraisemblablement plus tôt que tard.

### ***Des changements majeurs en cours et en vue***

Nous avons un nouveau DÉ depuis février. Nous vivons un intérim à l'organisation de l'enseignement depuis novembre. Le DRH nous a annoncé sa retraite en mars. Et, dans la foulée de tout cela, le Collège a entrepris une refonte assez majeure de sa structure de gouvernance en retirant, à compter de l'an prochain, le dossier de la tâche enseignante des mains des ressources humaines pour le retourner à l'organisation de l'enseignement qui relève de la Direction des études. Ajoutons à cela la retraite annoncée de Michel Poncelet, l'arrivée d'Étienne Leduc à la Direction des études en remplacement de Joël Findlay pour un an et la démission d'Isabelle Morin, et nous trouvons réunis plusieurs ingrédients pouvant mener à un changement culturel assez important au Collège.

Le changement fait partie de la vie et c'est important de savoir passer la main. C'est même très sain dans n'importe quel milieu de travail. Ceci dit, nous aurons, l'an prochain, un devoir de vigilance accru afin que le changement ne devienne pas désordre en emportant au passage quelques-uns de nos acquis. Ce sera une responsabilité du prochain exécutif, bien sûr, mais aussi de l'ensemble des enseignants. Comme exécutif, nous sommes plus forts quand les canaux de communication sont bien ouverts avec notre base, que ce soit via les délégués syndicaux, les coordonnateurs de département ou chacun de nos membres individuellement.

## **PISTES POUR 2018-2019**

- Amorcer la réflexion sur nos priorités pour la prochaine négo ;
- Maintenir une veille sur la création d'un Conseil des collèges, notamment sur « l'arrimage » de la CÉEC à cette nouvelle structure ;
- Améliorer le travail de concertation avec l'association étudiante et avec d'autres syndicats, tant à l'interne qu'à l'externe ;
- Poursuivre notre implication avec différents partenaires : Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), Coalition Main rouge (opposée à la tarification et la privatisation des services publics), Collectif Ahuntsic / Montréal-Nord unis contre l'austérité, etc. ;

- Participer aux activités organisées dans le cadre de la campagne 5-10-15 ;
- Dénoncer les idées et les propos racistes et xénophobes et encourager la participation de nos membres aux actions sociales organisées en ce sens ;
- Finaliser l'écriture d'une nouvelle politique contre la discrimination, le harcèlement et la violence au travail ;
- Participer à l'écriture d'une nouvelle politique contre les violences à caractère sexuel ;
- Achever la mise à jour de la politique d'accès à l'égalité en emploi et en assurer le suivi à travers les actions du comité d'accès à l'égalité en emploi ;
- Continuer à offrir des formations et des diners-causeries à l'intention des membres ;
- Élaborer, en collaboration avec le comité des délégué(e)s syndicaux, un plan d'action pour augmenter la participation syndicale ;
- Interpeller les délégués, les coordonnateurs de département et les membres en général afin de nous prémunir de nouvelles pratiques de gestion qui pourraient être introduites dans la foulée des nombreux changements à la direction ;
- Maintenir une veille quant à la façon dont le Collège assure la gestion des programmes, particulièrement à l'égard de la structure de la Direction adjointe des études aux programmes et à l'enseignement ;
- Réfléchir aux problématiques liées à l'enseignement à distance en s'assurant que le Collège respecte ses obligations envers la Commission des études et le Comité des relations du travail sur cette question.

# États des résultats du SPECA

Période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2016-2017	Budget 2016- 2017 adopté le 18 mai 2016	Écart
<b>REVENUS</b>				
R-1	Cotisations syndicales	728 417,98 \$	671 000,00 \$	57 417,98 \$
	<b>moins:</b> cotisations spéciales - fonds de réserve	(22 073,25)	(20 300,00)	(1 773,25)
R-2	Nouveaux membres	30,00	20,00	10,00
R-3	Intérêts gagnés	3 162,50	1 700,00	1 462,50
R-5	Cotisations enseignants retraités	540,00	600,00	(60,00)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>710 077,23</b>	<b>653 020,00</b>	<b>57 057,23</b>
<b>DÉPENSES</b>				
<b>Frais de bureau</b>				
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	72 723,47	67 400,00	5 323,47
B-2	Téléphone, timbres	2 129,85	1 900,00	229,85
B-3	Papeterie, articles de bureau	1 247,09	1 200,00	47,09
B-4	Journaux, revues, etc.	1 072,14	1 100,00	(27,86)
B-5	Publications extérieures	-	100,00	(100,00)
B-6	Entretien de l'équipement	-	250,00	(250,00)
B-7	Imprimerie	1 196,08	1 750,00	(553,92)
B-9	Assurances, frais bancaires et taxes	4 535,61	4 200,00	335,61
B-10	Achat d'équipements	893,34	600,00	293,34
B-11	Divers	539,54	900,00	(360,46)
		<b>84 337,12</b>	<b>79 400,00</b>	<b>4 937,12</b>
<b>Comités locaux</b>				
C-1	Exécutif	280,00	-	280,00
C-2	École et société	-	500,00	(500,00)
C-5	CLIS	-	350,00	(350,00)
C-7	Autres comités	328,22	500,00	(171,78)
		<b>328,22</b>	<b>1 350,00</b>	<b>(1 021,78)</b>
<b>Négociation</b>				
N-1	Négociation	501,03	1 000,00	(498,97)
N-2	Dépenses de grève	-	500,00	(500,00)
N-3	Utilisation du fonds de réserve	-	-	-
		<b>501,03 \$</b>	<b>1 500,00 \$</b>	<b>(998,97) \$</b>

## États des résultats du SPECA

Période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2016-2017		Budget 2016-2017 adopté le 18 mai 2016		Écart
<b>DÉPENSES (suite)</b>						
<b>Participation syndicale</b>						
P-1	Cotisations CSN	305 999,05	\$	275 200,00	\$	30 799,05 \$
P-2	Cotisations CCMM	25 219,30		22 900,00		2 319,30
P-3	Cotisations FNEEQ	220 732,72		203 300,00		17 432,72
P-4	Congrès, colloques CSN	1 091,68		1 000,00		91,68
P-5	Opérations CSN	18,88		250,00		(231,12)
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	4 895,95		3 500,00		1 395,95
P-7	Opérations FNEEQ	3 665,56		4 000,00		(334,44)
P-8	Appuis aux luttes	9 100,00		9 100,00		-
P-9	Libérations ad hoc	189,04		1 000,00		(810,96)
		<b>570 912,18</b>		<b>520 250,00</b>		<b>50 662,18</b>
<b>Activités sociales</b>						
S-1	Rencontres de l'exécutif	1 673,15		400,00		1 273,15
S-2	Assemblées syndicales	-		100,00		(100,00)
S-3	Événements sociaux	10 724,95		12 500,00		(1 775,05)
S-4	Café, jus, lait, bière, etc.	17 478,21		15 200,00		2 278,21
S-5	Fête des enfants	3 277,94		3 200,00		77,94
S-6	Fête des rentrées et Noël	10 119,27		12 500,00		(2 380,73)
S-7	Party intersyndical	2 321,11		-		2 321,11
S-8	Aménagement du local syndical	-		500,00		(500,00)
S-9	Divers	-		100,00		(100,00)
S-10	Party d'huîtres	4 571,89		5 600,00		(1 028,11)
		<b>50 166,52</b>		<b>50 100,00</b>		<b>66,52</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>706 245,07</b>		<b>652 600,00</b>		<b>53 645,07</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>		<b>3 832,16</b>	\$	<b>420,00</b>	\$	<b>3 412,16</b> \$

## Bilan financier du SPECA

Présenté à l'assemblée du 16 mai 2018

**Au 31 août 2017**

### ACTIFS

Encaisse	59 165,83
Placements	175 000,00

**Actif total** 234 165,83

### PASSIF ET SURPLUS

**Créditeurs (à payer)** **9 882,56**

### Surplus

Surplus au début de l'exercice	220 871,11
Surplus (déficit) de l'exercice	3 412,16

**Surplus à la fin de l'exercice** 224 283,27

**TOTAL DU PASSIF ET DU SURPLUS** 234 165,83

## Bilan 2016-2017 du fonds de réserve

### Au 1<sup>er</sup> septembre 2016

Solde reporté 184 129,62 \$

### Entrées

Cotisations fonds de réserve 22 073,25

### Sorties

Remboursement des journées de grève -

### Au 31 août 2017

Solde 206 202,87 \$

## Comité des relations du travail

### **Carine Blais**

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale

### **Laurence Daigneault Desrosiers**

Département de français et lettres

### **Josée Déziel** (vice-présidente aux relations du travail)

Département de sciences sociales (psychologie)

### **Alain Long** (président)

Département de biologie et de biotechnologies

### **Jean-François Millette** (directeur)

Département d'histoire et géographie (histoire)

Au terme de cette année, le Comité des relations du travail (CRT) se sera réuni au moins 12 fois et le Comité technique sur la tâche (CTT) au moins 6 fois.

À l'ordre du jour de ces rencontres : des dossiers récurrents sur lesquels le Collège est tenu de nous consulter avant de prendre une décision (clause 4-3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4-3.15) et certains griefs (clause 4-3.16).

Le présent bilan fera une brève description de ces principaux dossiers puis présentera, comme à l'accoutumée, les perspectives pour l'an prochain.

## DEMANDES DE CONGÉ

Comme chaque année, le CRT a eu à se prononcer sur toutes les demandes de congé faites en vertu des clauses suivantes de la convention : Programme volontaire de réduction du temps de travail (5-14.00), Congés sans salaire à temps complet et à mi-temps (5-15.00 et 5-16.00), Perfectionnement sans salaire (7-3.00) et Congés non prévus à la convention (4-3.14 e)).

## DOSSIERS « TÂCHE »

Le projet de répartition des ressources enseignantes est au centre des responsabilités du CRT. Tout au long de l'année, le CTT et le CRT ont eu à se pencher sur divers aspects de la répartition :

- l'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement aux différents tours du Bureau de placement (clause 5-4.07) ;
- la reconnaissance du statut de temps complet aux enseignants ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de CI en 2016-2017 (clause 5-1.03 d) ;
- les charges à la formation continue (clauses 8-7.07 à 8-7.09) ;
- le bilan des ressources 2016-2017 (clause 8-5.11) ;
- le projet de répartition de la session d'hiver ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre (clause 8-5.08) ;
- l'état d'utilisation des ressources 2017-2018 produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février (clause 8-5.10) ;
- le projet de répartition 2018-2019 (clause 8-5.08).

## ÉTAT D'UTILISATION 2017-2018

### **Prévision du financement**

Nous nous réjouissons l'an dernier de la précision de la prévision du financement des ressources enseignantes, faite depuis trois ans sur la base des normes programmes prévues dans le mode de financement ministériel. Notre enthousiasme s'est un peu atténué en cours d'année. En effet, les prévisions effectuées en avril 2017 pour l'année 2017-2018 étaient un peu trop optimistes. À la formation générale de même que dans certains programmes techniques, les étudiants étaient significativement moins nombreux qu'on l'avait estimé. Dans plusieurs disciplines, il n'y avait plus suffisamment d'allocation disponible pour combler les postes et les charges à l'hiver. Après la constatation des inscriptions réelles de l'automne 2017, nous anticipons un manque à gagner très important dans la masse salariale. Somme toute, nous avons été soulagés de constater que nous terminons l'année avec un déficit cumulé de 3 ETC. Ça aurait pu être bien pire. Dans le contexte, le déficit cumulé de 3 ETC est presque une bonne nouvelle.

Il faut souligner que le Collège Ahuntsic n'est pas le seul à avoir eu peine à estimer le financement l'an dernier. Plusieurs cégeps ont fait des erreurs de prévisions majeures, dans le contexte de la baisse des effectifs étudiants que nous connaissons dans le réseau. Nous avons appris de nos contacts dans d'autres collèges que plusieurs d'entre eux ont fait une surembauche importante en 2017-2018.

Rappelons qu'une prévision de financement précise nous permet d'optimiser le projet de répartition et d'éviter les mauvaises surprises au bilan d'utilisation des ressources. Espérons que, pour 2018-2019, nous n'aurons pas de mauvaises surprises.

### **Dépassements de CI**

L'an dernier, nous vous annoncions que 62 enseignants avaient une CI supérieure à 85 en 2016-2017. Pour 2017-2018, c'est 69 enseignants. Un nombre important de ces enseignants ont fait le choix d'une tâche les amenant à une CI supérieure à 85 (alors que d'autres scénarios étaient possibles), ont par conséquent signé le formulaire de consentement et ne seront pas rémunérés. Les autres seront rémunérés pour ces dépassements, à même la masse salariale.

Certains départements se retrouvent, bon an, mal an, avec un nombre important de dépassements de CI auxquels les enseignants n'ont pas consenti. Il nous semble opportun d'analyser la tâche de ces départements pour mieux comprendre le phénomène. Est-ce que les départements en question manquent de ressources ? Est-ce que ces dépassements s'expliquent par des pratiques de répartition qui ont pour résultat de multiplier les préparations ou de faire des tâches comprenant un très grand nombre d'étudiants (ou de PES), et donc de faire gonfler les CI ? Est-ce que certains départements déposent des scénarios comportant des CI très légèrement inférieures à 85, donc pouvant facilement dépasser le maximum ?

La répartition de la tâche est, évidemment, une prérogative départementale. Nous pensons cependant que, dans la mesure où les sommes requises pour rémunérer les dépassements de CI sont ponctionnées de la masse salariale et qu'elles réduisent les ressources dont nous disposons l'année suivante, il est de notre responsabilité de réfléchir aux façons de limiter les dépassements de CI.

### **Quelques mots sur le projet de répartition 2018-2019**

Si en 2017-2018 nous avons commencé à ressentir de façon non négligeable l'effet de la baisse démographique, elle nous frappera de plein fouet à la prochaine année scolaire. Le projet de répartition 2018-2019 comprend 12 ETC de moins que ce qui a été réparti en 2017-2018, et plus d'une trentaine d'ETC de moins que ce qui a été réparti en 2014-2015.

Comme l'an dernier, de nombreux enseignants non permanents se retrouvent sans travail après la répartition des tâches. Si certains d'entre eux réussiront à se faire une place à Ahuntsic, notamment grâce à des ouvertures de cours tardives ou à des congés, d'autres devront chercher du travail ailleurs. Or, comme la baisse démographique touche presque tous les cégeps de la région (certains plus que nous !), il ne sera pas facile de se faire une place ailleurs.

Certains enseignants permanents se retrouvent mis en disponibilité cette année, du moins dans le premier scénario de tâche. Plusieurs de ces mises en disponibilité anticipées ne se concrétiseront pas, dans la mesure où des congés, des retraites, des ouvertures de groupes ou des allocations de sources diverses (projets, libérations pour la CÉ ou pour le syndicat) permettront de donner du travail à ces enseignants qui, au départ, n'en avaient pas. Ceux qui n'auront pas cette chance bénéficieront au moins de leur sécurité d'emploi, ce que n'ont pas les enseignants non permanents.

La situation n'étant pas plus rose dans les cégeps de la région, nous pensons, comme l'an dernier, qu'il est probable qu'il y ait un nombre d'enseignants mis en disponibilité assez élevé dans notre zone. Conséquemment, comme c'était le cas l'an dernier, les probabilités que des enseignants mis en disponibilité dans leur cégep soient replacés à Ahuntsic ne sont pas négligeables. Malheureusement, ce sont les enseignants non permanents du Collège qui risquent d'en faire les frais ou qui, du moins, attendront anxieusement la fin juin, moment où ils pourront enfin avoir leur contrat en main.

L'analyse des données auxquelles nous avons accès nous amène à penser qu'en 2019-2020, le portrait devrait être relativement semblable à celui de cette année, et qu'une graduelle augmentation du nombre d'étudiants est à prévoir à partir de 2020-2021. De la lumière au bout du tunnel ? Oui, mais c'est malheureusement un très long tunnel...

## DOSSIERS DIVERS

Mentionnons rapidement quelques-uns des autres dossiers qui ont occupé vos représentants au CTT et au CRT cette année :

- validation et adoption des modifications aux grilles de cours et à l'offre de cours complémentaires ;
- rattachement des chargés de cours aux départements ;
- modalités d'application du règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception (R-05) ;
- problèmes avec les modules en ligne de gestion des priorités d'engagement (GOPE) ;
- problématique des stages dans le programme de SPU ;
- double-emploi ;
- rôle du CTT dans les révisions de programme ;
- échanges inter-collèges ;
- mesures disciplinaires et griefs.

## PISTES POUR 2018-2019

- Produire un guide de la tâche pour les RCD, actuels et futurs.
- Offrir la nouvelle formation concernant les différents types de congés et la façon de calculer la proportion de charge qu'ils représentent.
- Offrir à nouveau aux enseignants la formation sur la tâche enseignante et sur la priorité d'engagement des enseignants non permanents de même que la formation sur les droits parentaux.
- S'assurer que le Collège offre aux coordonnateurs d'AEC et RCD la formation portant sur le processus d'engagement à la formation continue.

- Négocier avec le Collège les modalités de gestion de la banque de congés de maladie.
- Faire le suivi nécessaire dans le dossier de la 27<sup>e</sup> paie.
- Réfléchir à l'impact de la formation à distance sur les conditions de travail des enseignants et analyser les projets soumis au CRT.
- Convenir avec le Collège de la composition et des modalités de fonctionnement d'un comité de prévention des litiges et des griefs (clause 9-3.00).

## Commission des études

**Bibiane Charland**

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale

**Stéphane Gill**

Département d'informatique

**Yasser Kadiri**

Département de physique

**Renaud Mailhot-Paquette**

Département d'éducation physique

**Ginette Cartier**

Département d'histoire et géographie (histoire)

**Elsa Myotte**

Département de graphisme

**Caroline Proulx**

Département de français et lettres

**Lucie Bouchard**

Département de génie civil, géomatique et dessin technique

**Chantal Racine**

« Toutes provenances » secteur préuniversitaire

**Monique Boucher**

Département de français et lettres

« Toutes provenances » formation générale

**Carly Milorin**

Département de radio-oncologie

« Toutes provenances » secteur technique

**Sophie Crevier**

Département des techniques auxiliaires de la justice

« Toutes provenances » secteur technique

La Commission des études (CÉ) se sera réunie à dix-neuf reprises au cours de l'année 2017–2018. Outre les activités concernant les dossiers statutaires et récurrents de la CÉ (notamment, calendrier scolaire, programmes d'études, grilles de cours et modifications aux règles départementales d'évaluation des apprentissages), treize comités de travail ont été formés en début d'année. Sous le signe d'une transition à la Direction des études (le directeur des études par intérim ayant été promu au poste en cours d'année), la CÉ a conclu des travaux amorcés l'an dernier (par exemple, l'adoption de balises encadrant l'implantation de programmes avec portables et les suites à donner à la recension des besoins technopédagogiques), traité de nouveaux dossiers ponctuels (par exemple, les résolutions de litiges découlant de l'application de la *Politique de gestion des programmes*) et lancé des travaux qui risquent d'occuper les membres de la CÉ l'an prochain. Voici donc un bref portrait des travaux effectués cette année par les membres et les comités de la CÉ.

### COMITÉ DE LA POLITIQUE DE GESTION DES PROGRAMMES (PGP)

Depuis 2014, le comité travaille à la révision de la *Politique de gestion des programmes* (PO-05), non seulement pour rendre compte de la dernière restructuration de la Direction des études, mais aussi pour alléger la politique et l'arrimer aux pratiques en place. Au cours des dernières années, plusieurs consultations ont eu lieu pour recueillir les commentaires des intervenants dans les programmes afin d'orienter les travaux du comité. Cette révision tient également compte de la lettre d'entente sur le soutien à la réussite et le suivi des programmes, de même que celle sur les règles de répartition des ressources enseignantes, négociées en 2017 entre le Collège et le SPECA.

Cette année, le comité a terminé la rédaction du projet de révision de la politique, qui a ensuite été adopté en Commission des études le 13 mars. La consultation sur le projet de révision a été lancée le 20 mars dans le cadre d'une rencontre conviant toutes les personnes susceptibles d'accompagner leur département, leur instance ou leur service dans leurs réflexions sur la politique. Les différents groupes ont eu jusqu'au 20 avril pour transmettre leurs commentaires au comité.

Le comité procédera d'ici la fin de l'année à l'analyse et à la synthèse des résultats de la consultation. Toutefois, des enjeux majeurs entourant la formation générale, le financement des travaux liés au cycle de gestion des AEC et la présence globale proportionnelle, à propos desquels l'assemblée générale a mandaté ses représentants à la CÉ afin que le projet de politique soit revu, impliquent qu'il ne sera vraisemblablement pas possible de finaliser la politique pour le mois de juin, comme prévu. Le comité poursuivra donc ses travaux en 2018-2019, et l'on peut envisager que la politique puisse être adoptée au courant de la prochaine année.

## COMITÉ DE LA RÉUSSITE

Conformément aux mandats qui lui sont octroyés, le suivi institutionnel de la réussite est un dossier statutaire de la CÉ. Une entente a été conclue entre le Collège et les enseignants à cet effet.

Le comité a initié un atelier permettant d'échanger à propos des mesures de soutien à la réussite mises en place au Collège. Dans une perspective de concertation, il a permis de partager les expériences vécues en matière d'aide à la réussite (en classe et hors classe, formelles et informelles) et de discuter des retombées observées et des difficultés rencontrées.

Cette mise en commun, qui visait d'abord à soutenir les départements et les services dans le développement et l'amélioration de leurs pratiques, mais également à favoriser la réflexion quant aux grandes orientations du Collège en matière de réussite, a rassemblé une quarantaine de participants qui ont donc soit livré leur expérience ou encore, pris acte des initiatives de leurs collègues.

Le tour d'horizon s'est avéré riche et varié : projets départementaux permettant de mieux connaître, d'outiller ou d'encadrer les étudiants de première session ou qui sont à risque, tutorats, ateliers de soutien à la réussite, soutien offert aux étudiants par le service d'aide psychosociale, mesures d'aide spécifique en français et outil départemental favorisant la référence vers les ressources appropriées. La présentation de ces pratiques et les échanges s'y rapportant ont permis de mettre en lumière les bénéfices de prendre le temps d'en discuter, les idées partagées par certains ayant déjà eu écho chez d'autres, qui pourront s'en inspirer. Afin de faciliter cette saine contamination, une communauté de pratique a été créée afin qu'un lieu d'échange permette que le partage amorcé dans le cadre de ce *Jeudi découverte* se poursuive.

Par ailleurs, une réflexion concernant la pertinence et l'emplacement de la relâche automnale afin d'en apprécier les effets sur la réussite a été initiée par le comité à l'aide d'un sondage auprès de la communauté et les constats qui en sont issus seront pris en compte lors des travaux entourant les prochains calendriers scolaires. Enfin, une compilation de la littérature et des stratégies relatives à la pédagogie de première session a été mise en chantier.

## COMITÉ POUR LE MODULE DE SUIVI DE LA RÉUSSITE ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Dans un souci d'arrimer les enjeux pédagogiques aux travaux menés par le Comité institutionnel PRP-réussite, ce comité a principalement axé ses travaux sur une réflexion relative à la valeur pédagogique d'un outil de collecte et de partage de renseignements concernant les étudiants, dans une perspective d'aide à la réussite. Une recension de la littérature pédagogique ainsi qu'une prise de contact avec certains intervenants d'autres collèges responsables de l'encadrement ont permis de mettre en lumière certains éléments à considérer. Le comité a également pu mieux comprendre les caractéristiques et possibilités offertes par le défunt module Omnivox et réfléchir à d'éventuelles options si sa mise en ligne était prochainement envisagée.

## COMITÉ POUR LA RÉUSSITE EN FRANÇAIS POUR LES ÉTUDIANTS ALLOPHONES

Ce nouveau comité avait pour mandat de répertorier les mesures formelles et informelles en matière d'aide en français pour les étudiants allophones, d'analyser la réussite de ces étudiants dans tous les cours de leur cheminement et de proposer des mesures d'aide appropriées pour favoriser leur réussite. Le comité s'est d'abord questionné sur la définition d'allophone soit celle-ci : « c'est un étudiant qui n'a pas complété des études secondaires en français au Québec ou en France ». Le comité se demande si cette définition ne devrait pas être élargie. Par la suite, différentes mesures ont été répertoriées auprès du Centre d'aide en français (CAF) et du Département de français et lettres, du Service de l'organisation de l'enseignement et de la formation continue et dans différents départements. L'analyse du portrait des étudiants soumis au test d'admission en français ne démontre pas de grandes difficultés académiques chez les étudiants allophones, du moins, pas plus que chez les autres étudiants. Le comité a aussi rencontré une étudiante allophone pour qu'elle puisse témoigner de son expérience au Collège, plus précisément les éléments qui ont facilité sa réussite, les difficultés rencontrées dans son cheminement et ses suggestions pour favoriser la réussite des étudiants allophones au Collège. Ces mêmes questions ont été posées à des enseignantes des cours de français pour allophones et aux responsables du CAF. Un sondage adressé aux étudiants allophones du Collège complétera l'étude. Comme il est prématuré de proposer des mesures d'aide précises pour favoriser la réussite des étudiants allophones, cet élément de notre mandat est reporté. Cependant, deux propositions ont été déposées pour être examinées, l'an prochain.

## COMITÉ SUR LES ÉTUDIANTS TOUCHÉS PAR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA RÉUSSITE (R-11)

Ce comité constitue l'un des quatre comités nouvellement formés pour travailler sur des dossiers plus spécifiques quant à la réussite des étudiants.

Comme plusieurs centaines d'étudiants sont touchés par l'application de ce règlement (plus de mille étudiants renvoyés entre l'hiver 2016 et l'hiver 2017 après avoir échoué plus de la moitié de leurs cours ou plus, une troisième fois, à une session régulière), le mandat du comité consiste à analyser cette problématique afin d'identifier des pistes de solutions et ainsi diminuer, dans la mesure du possible, le nombre d'étudiants sous contrat ou en situation de renvoi.

Afin de mieux documenter la problématique, deux outils furent utilisés, soit les statistiques du SIPECS ainsi que les réponses compilées de la fiche de réflexion que doivent remplir les étudiants sous contrat.

Après analyse des données statistiques et des facteurs d'échec, les membres du comité ont porté leur réflexion sur les moyens qui pourraient permettre de diminuer la proportion d'étudiants se trouvant dans cette situation. Au-delà des discussions qui se poursuivent, le comité travaille au développement d'une recension des pratiques et des outils développés par des enseignants du Collège afin de les mettre à la disposition de tous.

## COMITÉ DES APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (CAPTIC)

Le comité poursuit ses travaux d'analyse quant à la possibilité d'implanter un programme avec portable suite à l'adoption en CÉ de balises établissant les conditions essentielles devant être respectées. Les études de faisabilité qui ont cours dans les départements de Gestion et de Génie électrique retiennent aussi l'attention du comité. La formation à distance a par ailleurs suscité une réflexion sous forme d'une recension de la littérature, menée afin de faire ressortir les enjeux, avantages et désavantages pédagogiques, technologiques et techniques de ce type de formation. Parallèlement à ces travaux, notre assemblée générale a eu l'occasion de s'y attarder en mettant en commun certaines réflexions préliminaires sous forme d'ateliers de travail. Ce dossier continuera d'occuper le CAPTIC l'an prochain dans la foulée du dévoilement du volet « enseignement supérieur » de la stratégie numérique gouvernementale, la consolidation de l'offre de formation à distance y figurant comme principal chantier.

Les constats issus des sondages permettant une recension des pratiques technopédagogiques auprès des enseignants et des départements, dans le but de mieux identifier leurs besoins, ont été présentés et un suivi en est assuré par les directions et services concernés. N'oublions pas de préciser aussi que le comité, de façon statutaire, prépare un projet pour les investissements en immobilisations pour fins de recommandation en CÉ.

### COMITÉ SUR LES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS (EESH)

Ce comité a pour mandat de mieux saisir les défis auxquels font face les EESH ainsi que les personnels enseignant et professionnel qui interviennent auprès d'eux. Cette année, le comité a concentré ses efforts sur la poursuite d'un projet de recension sur les EESH amorcé l'an dernier. Dans ce cadre, il a terminé la préparation d'un questionnaire, destiné aux enseignantes et enseignants, qui vise à cerner les besoins pédagogiques et humains en lien avec l'intégration des EESH dans leurs classes. Ce questionnaire devrait être diffusé au courant du mois de mai 2018 auprès du personnel enseignant. Le comité procédera ensuite à l'analyse des réponses, ce qu'il poursuivra l'an prochain. Il devrait également développer des questionnaires adressés à d'autres catégories de personnel et aux étudiantes et étudiants concernés. Cette recension pourrait mener à des recommandations et à la rédaction d'un guide à l'usage des enseignants.

Au courant de la prochaine année, le comité devrait également mettre en place des activités de partage des pratiques liées aux EESH dans les diverses disciplines, afin de faire connaître à la communauté les projets les plus porteurs.

### COMITÉ SUR LA RÉVISION DU RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER SCOLAIRE (R-03)

Dès le début de la session d'automne 2017, le comité a mené une consultation auprès des départements quant aux modifications qu'il proposait d'apporter au R-03. Le changement le plus important concernait la possibilité de débiter la session un autre jour que le lundi, ce qui donnerait une plus grande souplesse dans la planification du calendrier scolaire. Le comité a ensuite analysé les résultats de la consultation et n'a pas constaté d'opposition de fond à la révision du R-03. Par contre, plusieurs départements ont fait part de leurs préoccupations quant au choix du premier jour, au nombre de jours à horaire modifié ainsi qu'aux jours de relâche de l'automne. Le règlement révisé a été adopté en CÉ le 21 novembre 2017.

### AUTRES COMITÉS

Le **Comité de projets d'activités de programmes** a procédé à l'analyse et à la recommandation de projet totalisant 4,6 ETC, tandis que les ressources disponibles ne dépassaient pas 2,5 ETC. Les projets à l'international sont ceux qui sont davantage affectés par cette diminution, beaucoup de ressources étant réservées pour les actualisations ministérielles à venir. Un fonds à l'international a donc été mis en place (0,5 ETC pour 2018-2019, non récurrent) et des ressources additionnelles récurrentes de 0,5 ETC ont été injectées afin que ces projets puissent être soutenus. Le comité a procédé également à la révision des différents formulaires d'activités de programmes.

Tel que prévu à la *Politique d'internationalisation*, le **Comité des projets d'internationalisation** a procédé à l'analyse et à la recommandation des projets internationaux au moment des appels de projets. Le comité a également procédé à la révision du *Guide d'application de la politique d'internationalisation* et à la mise à jour des contrats d'engagement signés par les étudiants.

Le **Comité d'organisation des journées pédagogiques** a tenu la première de ces journées dans la matinée du 17 août 2017 sur le thème de la lutte contre le plagiat (« Le plagiat dans tous ses états »). Il s'agissait de réfléchir aux diverses formes que peut prendre cette vaste et délicate problématique, et de proposer quelques outils et pratiques visant à la combattre.

La formule adoptée s'est déroulée en quatre parties :

- cinq ateliers en petits groupes animés par les membres du comité avec des invités-es présentant à la fois les problématiques et leurs solutions ;
- une conférence ouverte à tous sur l'expérience d'un enseignant aux prises avec le plagiat (Yvan Tétreault, enseignant de philosophie au Collège international Ste-Anne) ;
- une présentation des membres de la Direction des études (Édith Joyal et Brigitte Gauthier-Perron) sur la procédure administrative du Collège sur le traitement des cas de plagiat
- et enfin, la présentation du logiciel Compilatio par Madona Moukhachen, conseillère pédagogique du service de soutien à l'apprentissage et au développement pédagogique.

Le 17 janvier dernier, afin de débiter la session d'hiver, le comité a organisé une demi-journée à la bibliothèque Laurent-Michel Vacher. Trois conférenciers étaient invités, les thèmes retenus portaient sur l'engagement, la motivation et la persévérance. Le premier conférencier, ancien étudiant du Collège, a fait part de sa trajectoire étudiante ponctuée d'obstacles et de réussites. Chantal Racine, seconde conférencière et enseignante du Collège, a fait état de stratégies pour favoriser la motivation. Puis, Pierre Bayard, enseignant du Collège, a clôturé l'évènement par un partage d'approches et de stratégies pédagogiques qui favorisent un engagement cognitif.

Le **Comité pour la reconnaissance du personnel enseignant** a été formé pour une quatrième année afin de désigner le récipiendaire de la Mention d'honneur de l'AQPC pour le Collège Ahuntsic.

## AUTRES DOSSIERS

Certains dossiers se sont imposés en cours d'année et ont fait l'objet de certaines réflexions ou de prises de décision. Il en a été notamment ainsi en raison du conflit de travail vécu par les paramédics, qui a eu un impact sur la planification du stage intégrateur de nos étudiants en Soins préhospitaliers d'urgence. Ayant eu des raisons de croire, pendant des mois, que ce stage pouvait être compromis et que certains collèges avaient choisi de remplacer le stage par des simulations, la CÉ a plutôt choisi de faire les pressions politiques appropriées et de soutenir le département dans le développement de mesures d'exception qui auraient permis aux étudiants visés de demeurer actifs tout en ne se substituant pas au stage.

Dans la foulée du dépôt du projet de programme révisé de Sciences de la nature en février, dont le retour de consultation était prévu fin avril, une proposition a été adoptée visant l'obtention d'un moratoire sur l'autorisation et sur l'implantation du programme révisé ainsi que l'octroi d'un délai supplémentaire permettant la poursuite des analyses et des discussions afin d'en dégager une position collective impliquant toutes les personnes et collectifs concernés (notamment les départements, les comités de programme et la Commission des études).

## PISTES POUR L'ANNÉE 2018-2019

En plus du comité PGP qui sera reconduit afin de poursuivre son travail, des comités statutaires (activités de programmes, aide à la réussite, EESH, CAPTIC, CPI, journées pédagogiques), et des comités formés ponctuellement (RDÉA, reconnaissance du personnel enseignant), quelques dossiers et enjeux qui devraient retenir notre attention l'an prochain ont été identifiés. Cette liste doit cependant être discutée et complétée avec l'ensemble des enseignants de la CÉ en vue de l'élaboration du *Plan de travail de la CÉ 2018-2019* :

- Poursuivre les travaux liés aux différents volets associés à la réussite, qui se déclinent dans plusieurs comités, dont l'accès et l'échange de renseignements concernant les étudiants et la problématique de la trop grande proportion d'étudiants sous contrat.
- Effectuer un suivi du développement de programmes avec portables en s'assurant notamment que les balises récemment adoptées en CÉ soient connues, comprises et appliquées.
- Suivre les travaux relatifs à la révision du programme de Sciences de la nature.

- Assurer une vigilance relativement aux travaux découlant de la *Politique du plan de cours détaillé* dont le développement de grilles d'analyse et d'outils s'y rapportant.
- Prendre part aux travaux concernant la consolidation de l'offre de la formation à distance annoncée en lien avec la stratégie numérique gouvernementale.
- Effectuer une veille des travaux effectués par la direction pour l'audit de la CÉEC.

## **Comité PRP-Réussite**

**Daniel Cholette**

Département de cinéma et histoire de l'art

**Sophie Crevier**

Département des techniques auxiliaires de la justice

La question de la protection des renseignements personnels est au cœur des préoccupations relatives à la mise en œuvre d'un module de suivi de la réussite. Un comité institutionnel dirigé par la secrétaire générale, dont les travaux sont arrimés à ceux du Comité pour le module de suivi de la réussite et la protection des renseignements personnels de la Commission des études, a été mis en place afin de se pencher sur ces enjeux et d'élaborer une *Politique relative aux renseignements personnels*.

Dans le respect des obligations légales que le Collège doit respecter en matière de protection des renseignements personnels, le comité a donc pour mandat de déterminer les balises et les processus encadrant les échanges d'information personnelle entre les intervenants impliqués dans la réussite des étudiants. Pour ce faire, le comité procède donc à une analyse des différents profils d'emploi afin d'en dégager les fonctions qui nécessitent que de tels renseignements soient échangés. Pour ce qui est des enseignants, les tâches associées à l'encadrement et à l'adaptation méritent analyse, réflexion et discussions afin qu'un consensus puisse être dégagé et ainsi permettre de faire valoir, dans le cadre des travaux menés par ce comité, le type de renseignements dont nous devrions disposer (le fait qu'un étudiant soit sous contrat, qu'il ait déjà échoué le cours, sa moyenne générale au secondaire sont, à titre d'exemples, des renseignements pouvant faire l'objet de ces réflexions).

Les aspects légaux qui s'imposent en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et qui encadrent l'accès, le partage et la rectification des renseignements personnels sont aussi au cœur des travaux de ce comité.

## Comité de perfectionnement

**Mohand Atroun**

Département d'informatique

**Manon Bédard**

Département de graphisme

**Éliane Delisle**

Département de génie civil

**François Journault**

Département d'histoire et géographie (histoire)

**Valérie Lavoie**

Département des techniques d'auxiliaire de la justice

**Josette Lavoie**

Département de radiodiagnostic

**Dominique Rioux**

Département de Français et lettres

Bien que ces chiffres devront être ajustés en fin d'année, on peut estimer que, pour l'année scolaire 2017-2018, le Comité de perfectionnement des enseignants disposait d'un budget de 95 193,66 \$ (195 \$ par professeur à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective), ce à quoi s'est ajouté le solde des années antérieures de 64 603,67 \$ (solde au 30 juin 2017), pour un total de 159 797,33 \$.

L'assemblée générale avait décidé d'augmenter de 85 à 90 % le remboursement des activités qui se tiendraient après le 16 août 2016. Nous avons maintenu ce pourcentage pour l'année 2017-2018. Au moment d'écrire ce bilan, 198 demandes ont été traitées dans les 6 premières réunions de l'année (une septième aura lieu le 25 mai 2018). Jusqu'à maintenant, le montant accordé est de 52 654,14 \$. Bien qu'il augmentera assurément en raison des activités qui se tiennent en fin d'année scolaire, nous aurons très certainement, encore cette année, un surplus.

Quelques membres du comité ont travaillé cette année à réviser certains articles de la politique. La distinction entre le perfectionnement remboursé par le comité et le perfectionnement collectif rattaché à une autre enveloppe budgétaire et le montant maximum de certaines catégories comptaient parmi les éléments révisés. Ainsi, quelques modifications devraient être soumises à l'assemblée à l'automne 2018.

Comme les modifications proposées n'ont pas encore été discutées en assemblée générale et que celles-ci devraient conduire à une augmentation des montants remboursés, il est difficile de se prononcer maintenant sur le pourcentage de remboursement pour l'an prochain. Nous suggérons de terminer la révision de la politique avant de considérer une augmentation du pourcentage de remboursement.

## ÉVOLUTION DES BUDGETS ANNUELS DEPUIS 2002

Le tableau récapitulatif ci-dessous fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle et sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

ANNÉE	SOLDE AU 30 JUIN PRÉCÉDENT	FINANCEMENT ANNUEL	TOTAL DISPONIBLE	DATE DU RAPPORT
2002-2003	40 207,00 \$	67 399,36 \$	107 606,36 \$	14 février 2003
2003-2004	54 110,02 \$	70 386,98 \$	124 497,00 \$	11 mai 2004
2004-2005	56 653,04 \$	70 386,96 \$	127 040,00 \$	17 mai 2005
2005-2006	56 698,73 \$	72 884,27 \$	129 583,00 \$	8 mai 2006
2006-2007	86 166,67 \$	51 498,01 \$	137 664,68 \$	1 <sup>er</sup> mai 2007
2007-2008	104 727,59 \$	86 800,35 \$	191 527,94 \$	6 mai 2008
2008-2009	126 674,00 \$	89 863,80 \$	216 537,80 \$	4 mai 2009
2009-2010	137 846,00 \$	82 730,00 \$	220 576,00 \$	2 mai 2010
2010-2011	90 112,72 \$	93 412,80 \$	183 525,52 \$	30 mai 2011
2011-2012	73 216,47 \$	99 678,08 \$	172 894,55 \$	20 avril 2012
2012-2013	58 385,55 \$	98 340,45 \$	156 726,00 \$	7 mai 2013
2013-2014	36 304,13 \$	97 658,87 \$	133 963,00 \$	11 avril 2014
2014-2015	21 195,38 \$	97 379,10 \$	118 574,48 \$	5 mai 2015
2015-2016	31 285,22 \$	96 380,70 \$	127 665,92 \$	17 mai 2016
2016 - 2017	43 937,57 \$	96 569,85 \$	140 507,42 \$	1 <sup>er</sup> mai 2017
2017 - 2018	64 603,67 \$	95 193,66 \$	159 797,33 \$	7 mai 2018

## DÉPENSES PAR CATÉGORIES : 3 DERNIÈRES ANNÉES

TABLEAU À VENIR

## Comité de délégués syndicaux

### **Manon Brière**

Département d'archives médicales

### **Éric Athlan**

Département de biologie et biotechnologies

### **Pierre-Marc Arseneault**

Département de chimie

### **Daniel Cholette**

Département de cinéma et histoire de l'art (cinéma)

### **Marilou St-Pierre**

Département de cinéma et histoire de l'art (histoire de l'art)

### **Sabrina Carvonis**

Département d'éducation physique

### **Isabelle Champagne**

Département d'électrophysiologie médicale

### **Bibiane Charland**

Département de médecine nucléaire

### **Dominique Rioux**

Département de français

### **René Villeneuve**

Département de géomatique

### **Sylvain Lapierre**

Département de génie civil

### **Philippe Blanchard**

Département de génie électrique

### **Walter Tshibangu**

Département de génie industriel

### **Bora Som**

Département de gestion

### **Suzanne Duranceau**

Département de graphisme

### **Sylvain Lacoursière**

Département d'histoire et géographie (histoire)

### **Benoît Pothier**

Département d'impression

### **Jean-François Dorval**

Département d'infographie

### **Yassir Aboulhamid**

Département d'informatique

### **Louis Fortier**

Département de langues (langues modernes)

### **Todd Stones**

Département de langues (anglais)

### **Raphaël Rebelo**

Département de mathématiques

### **Jean-François Dubuc**

Département de mécanique du bâtiment

### **Joan Sénéchal**

Département de philosophie

### **Jean Trudelle**

Département de physique

### **Virginie Chartrand**

Département de radiodiagnostic

### **Chantale Messier**

Département de radio-oncologie

### **Philippe de Grosbois**

Département de sciences sociales

### **Pierre Bayard**

Département de soins préhospitaliers d'urgence

### **France Lefebvre**

Département de techniques auxiliaires de la justice

Le Comité de délégués s'est réuni une fois à l'automne 2017 et deux fois à l'hiver 2018. Lors de la première rencontre, le 14 septembre dernier, l'exécutif a sondé les délégués sur trois thèmes :

1. **Les modifications aux règlements du SPECA** : nous avons soumis aux délégués les points saillants de nos propositions de modifications aux règlements du SPECA, afin d'orienter nos travaux d'actualisation. Nous les avons particulièrement sondés sur les questions du quorum, de la limite du nombre de mandats, du vote pour la chaise et des modalités d'élections. Suite à cette consultation des délégués, nous avons déposé un avis de motion le 8 février 2018, puis l'assemblée générale a adopté les nouveaux règlements le 22 mars 2018.
2. **L'intégration des chargés de cours à leurs départements** : nous avons consulté les délégués sur les pratiques existantes dans les départements concernant l'intégration des chargés de cours, particulièrement pour ce qui est de leur participation aux réunions départementales. Suite à cette consultation, nous avons tenu une plénière en assemblée générale le 5 octobre 2017, puis l'assemblée nous a mandaté le 8 février 2018 de négocier avec le Collège l'intégration des chargés de cours à leurs départements. L'entente a été signée avec le Collège au courant de la session d'hiver 2018.

3. **La thématique du Comité École et société** : nous avons sondé les délégués sur le thème à retenir pour le Comité École et société. Les délégués ont finalement retenu le thème de la précarité étudiante et le Comité École et société a entamé ses travaux au cours de la session d'automne 2017.

Lors de la rencontre du 1<sup>er</sup> février 2018, nous avons saisi le Comité de délégués sur deux enjeux syndicaux qui n'ont pas fini de nous occuper :

1. **La formation à distance** : nous souhaitons documenter les pratiques existantes dans les départements et sonder les délégués sur leurs perceptions des enjeux de la formation à distance. Cette première consultation nous a permis de préparer l'atelier lors de l'assemblée générale du 8 février. Étant donné la volonté du ministère de l'éducation de se lancer dans l'aventure du télé-enseignement, l'assemblée aura vraisemblablement à prendre position dans ce dossier au courant de l'année prochaine.
2. **Les dossiers à caractère sexuel** : le ministère a obligé tous les établissements d'enseignement supérieur à se doter d'une politique pour lutter contre le harcèlement et les violences sexuelles, et nous souhaitons avoir un premier son de cloche des délégués afin de savoir comment orienter nos représentations à venir dans la rédaction de cette politique. Les délégués ont alimenté notre réflexion et nous ont fait voir l'importance de consulter l'assemblée sur cette question. Ce point a dû être reporté par manque de temps lors de l'assemblée du 22 mars dernier, il devra être traité à l'automne 2018.

Finalement, lors de la dernière rencontre de l'année, le 12 avril 2018, nous avons abordé deux thèmes avec les délégués :

1. **Les renseignements nécessaires à l'exercice de nos fonctions professionnelles** : nous avons sondé les délégués sur cette question en préparation de l'assemblée générale du 19 avril 2018 au cours de laquelle nous avons fait une plénière sur cette question. Nous souhaitons connaître la position des enseignants sur les informations personnelles qu'ils jugeaient nécessaires de connaître pour remplir leurs tâches d'enseignement et d'encadrement. Nous avons pu constater qu'il n'y avait pas de consensus sur ce qu'il est souhaitable ou non de connaître.
2. **Plan d'action pour dynamiser la vie syndicale** : lors de la réunion du 22 mars 2018, l'assemblée a donné à l'exécutif le mandat d'élaborer un plan d'action, en collaboration avec le Comité de délégués, pour favoriser la participation des membres à la vie syndicale. Le mandat précise que ce plan d'action doit être prêt à la première assemblée de 2019. Afin d'entamer les travaux de réflexion, nous avons sondé les délégués sur les raisons qui expliquent le désengagement des membres de la vie syndicale que nous avons pu observer au moins depuis la fin de la dernière négociation. Nous les avons aussi interrogés sur les pistes de solution à envisager pour dynamiser la vie syndicale.

Les délégués seront sollicités lors de la session d'automne 2018 pour élaborer le plan d'action, et probablement aussi à l'hiver dans sa mise en œuvre. Nous souhaitons remercier les délégués pour leur disponibilité et l'apport précieux de leur réflexion dans l'avancement des dossiers syndicaux.

## **Comité de santé et sécurité au travail**

### **Chantal Asselin**

Département de médecine nucléaire

### **Éric Athlan**

Département de biologie et de biotechnologies

### **Francis Soucy**

Département d'éducation physique

### **Alain Long (substitut)**

Département de biologie et de biotechnologies (Conseil exécutif)

## **TOURNÉE SST DANS LES DÉPARTEMENTS**

Suite à la modification de la *Politique de santé et sécurité* (PO-23) qui a été mise à jour par le Collège cette année, le comité SST a initié une tournée de sensibilisation dans les différents départements d'enseignement. L'idée derrière cette initiative est d'informer la communauté sur les principaux aspects de la politique, comme les rôles et responsabilités de tout le personnel du Collège, les différents processus existants pour la prévention et la gestion de risques en SST et un rappel sur nos obligations sur la diligence raisonnable. À ce jour, 12 départements et services ont été rencontrés. Le comité semble satisfait des interventions et de la réceptivité des départements en général.

## **ERGONOMIE**

Suite au rapport d'une firme externe en 2012, des actions devaient être posées pour régler les situations les plus à risque dans différents secteurs. En date du mois de juin 2017, plus de 60 % des situations à risque élevé et modéré ont été résolues et 67 % des situations à risque faible. Cette année, il a été une priorité pour la direction de résoudre les situations restantes de niveau de risque élevé. Le compte rendu de cette année sera mis à jour en juin 2018.

Plus spécifiquement par rapport à l'ergonomie de bureau, des nouveaux employés ont été formés pour aider des personnes à améliorer leurs conditions de travail si des douleurs surviennent. Les personnes souhaitant faire une demande d'intervention pour leur propre poste de travail peuvent faire la demande par courriel aux ressources humaines. Cette année, 22 interventions ont été réalisées pour l'ensemble de la communauté du Collège.

## **CADENASSAGE**

L'an dernier, il a été constaté que le Collège devait cadenasser plusieurs machines et équipements afin de sécuriser les travaux d'entretien et de maintenance. Un inventaire de plus de 200 équipements a été réalisé. Le Collège a engagé une firme externe afin d'élaborer des procédures de cadenassage par le service de l'équipement et d'offrir la formation nécessaire à tout le personnel concerné. Un appel aux départements et services a été fait en ce sens.

## **MODIFICATION DE L'ENCADREMENT DES STAGIAIRES EN MATIÈRE DE SST (D-21 ET D-22)**

Il y a eu mise à jour de ces deux directives, visant à clarifier les rôles et responsabilités du Collège et des milieux de stage quant à la déclaration d'un événement ou à l'enquête sur un accident dont un stagiaire serait victime dans le cadre de sa formation pratique. Une formation sur ces directives a été offerte par le Bureau de Santé-Sécurité (BSS) à tous les coordonnateurs de stage à la session d'hiver.

## **RISQUES RELIÉS AU FEMMES ENCEINTES**

Les institutions d'enseignement ont le devoir d'informer autant les employés que les étudiantes du potentiel de dangerosité pour le fœtus dans le cas d'exposition à des contaminants. Avec les départements concernés, le BSS a élaboré un formulaire qui informe les étudiantes des risques pour leur santé et celle du fœtus. Les étudiantes enceintes doivent signer le formulaire, pour attester qu'elles ont été adéquatement informées. Toutefois, même si un médecin recommandait à l'étudiante de se retirer d'un certain cours, la décision finale revient à l'étudiante.

## **SYSTÈME DE NOTIFICATION DE MASSE POUR PROCÉDURES D'URGENCE**

Le service de sécurité du Collège a développé un système de notification de masse sur Omnivox afin de prévenir plus rapidement la communauté lors de situations d'urgence, notamment lors de la présence d'un tireur actif dans l'établissement ou lors d'une fermeture du Collège. Une notification spéciale informe alors la communauté sur l'application Omnivox de leur téléphone intelligent. Cette année, deux envois de masse ont été réalisés pour tester le système en place.

## **NOUVEAU LABORATOIRE DE BÉTON ET AGRÉGAT EN GÉNIE CIVIL**

Afin de réduire des risques reliés à la silice, un nouveau laboratoire de béton et agrégat a été emménagé en septembre dernier. Un système de captation à la source de la poussière de silice y a été installé. Un bâti, recouvert de panneaux d'insonorisation, a également été installé dans le stationnement côté nord afin d'abriter le nouveau dépoussiéreur sur lequel sont branchés tous les bras de captation.

## **SUIVI DU DOSSIER DE LA PISCINE**

L'an dernier, un consultant externe est venu présenter un rapport faisant l'état de la situation à la piscine en rapport avec les procédures de gestion du niveau de chlore et du système de ventilation actuel. Des membres du personnel enseignant, du personnel de soutien et de la direction ont été conviés lors de cette présentation.

Depuis, quelques ajustements ont été effectués pour améliorer la gestion des registres journaliers du niveau de chlore dans la piscine ainsi que des méthodes de mesures pour évaluer la quantité de chlore. Pour ce qui est du système de ventilation, un moteur plus puissant a été installé pour augmenter le débit d'air et ainsi réduire la sensation de chaleur et d'humidité.

Cette année, la situation s'est grandement améliorée en général, mais il reste encore des situations plus délicates lors des périodes chaudes et humides. Le comité en place et le syndicat continue ses travaux pour permettre d'éviter les situations les plus à risque pour les employés et les étudiants.

## Comité École et société

### **Thomas Dussert**

Secrétaire du SPECA et responsable des communications  
Département de philosophie

### **Christian Goyette**

Conseiller au SPECA  
Département de sciences sociales (sociologie)

### **Manon Brière**

Département d'archives médicales

### **Philippe de Grosbois**

Département de sciences sociales (sociologie)

### **Suzanne Duranceau**

Département de graphisme

### **Jean-François Millette**

Département d'histoire et géographie (histoire)

### **Marie-Michelle Poisson**

Département de philosophie

### **Dominique Rioux**

Département de français et lettres

### **René Villeneuve**

Département de géomatique

Après une discussion en Comité des délégués en septembre, il a été convenu de relancer le Comité École et société, inactif depuis quelques années. Le comité a tenu trois rencontres au cours de l'année sur le thème de la précarité étudiante, et s'est conséquemment penché sur les diverses fragilités hors classes qui affectent la réussite de nos étudiants.

D'une part, le comité a entrepris de faire l'inventaire des informations existantes sur ce thème. Certaines données sont compilées au Collège, que ce soit au Service de l'organisation de l'enseignement (ex. : SIPECS) ou dans les autres services (ex. : aide financière, santé psycho-sociale, etc.) et les départements, mais elles ne sont pas rassemblées ni structurées. Un travail en ce sens est envisagé afin de permettre de mieux saisir les formes et problématiques les plus criantes quant à la précarité étudiante, mais aussi de mieux cibler les informations névralgiques qui pourraient manquer. Notons que les démarches auprès de ces différents acteurs ont permis de mettre en évidence un important besoin de concertation au Collège.

D'autre part, le comité a défini la précarité comme étant « un ensemble de conditions de vie qui peut poser obstacle à la réussite des étudiant(e)s » et a identifié ses quatre principales dimensions : socio-économique, culturelle, sociale et psycho-affective ou cognitive. À l'aide des informations et données existantes recueillies ainsi que certains questionnaires départementaux (ex. : cinéma), un travail méthodologique d'identification des indicateurs pertinents pour chaque dimension a été entamé.

En parallèle, la publication de quelques entrevues dans le *SPECA-Hebdo* a permis de faire ressortir les difficultés et précarités vécues par certains étudiants du Collège.

## PISTES POUR L'ANNÉE 2018-2019

Le Comité École et société souhaite reprendre ses travaux dès l'automne 2018, et envisage notamment de :

- Poursuivre l'identification des indicateurs pertinents ;
- Identifier les informations manquantes et convenir du moyen le plus adéquat de les obtenir (ex. : demander au Collège de les compiler) ;
- Initier une concertation au Collège afin d'évaluer l'adéquation entre les besoins et les ressources consacrées aux difficultés extra-scolaires des étudiants ;
- Faire des représentations auprès du Collège afin que des services soient mis en place pour répondre à ces besoins ;
- Informer davantage les enseignants (notamment par le biais du *SPECA-Hebdo*) à propos des situations de précarité vécues par les étudiants ;
- Identifier et appuyer la mise en œuvre de toute initiative pertinente allant dans le sens d'aider les étudiants avec des vécus de précarité.

## **Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)**

**Mathieu Brière-Provencher**

Département de sciences sociales (sociologie)

**Douce Michaud**

Département de biologie et de biotechnologies

**Annie Olivier**

Département d'Histoire de l'art

### **RÉALISATIONS 2017-2018**

Les activités du CACE se sont concentrées sur le papier et son utilisation au Collège. Nous avons discuté et consulté certains départements sur le traitement du papier confidentiel. Aussi, nous avons étudié des possibilités de demandes d'immobilisation pour changer les pratiques concernant la gestion de ces types de papiers sensibles. Finalement, il a été question de la récupération du papier et la contamination de celui-ci lié à la collecte.

### **PRÉSENTATION D'UNE DÉCLARATION DE PRINCIPE POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT AUX SYNDICATS DES PROFESSIONNELS ET DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN.**

Les relations avec le SPECA pourraient être consolidées notamment en ce qui concerne l'organisation d'événements écoresponsables ou carbo-neutres.

Une question demeure par rapport au papier utilisé par les enseignants : jusqu'à quel point pouvons-nous relayer les préoccupations environnementales quant au gaspillage du papier, sans nous immiscer dans l'organisation personnelle des professeurs ?

Comme par les années passées, certaines activités initiées et liées au CACE continuent à rejoindre la collectivité du Collège. En voici quelques exemples.

### **PRÉSENTATION ET CONSULTATION SUR LE PROJET DE COUR INTÉRIEURE**

- Les activités à la serre du Collège (hiver : Les ami(e)s de la Serre).
- Le potager collectif en collaboration avec Ville-en-vert.
- La production du miel par nos abeilles, à laquelle s'ajoute maintenant celle d'un baume à lèvres à partir de leur cire.
- La promotion de l'utilisation du vélo par la semaine *Mon cégep à vélo* et la certification de cégep vélosympathique.

### **AUTRES DOSSIERS**

L'organisation de la récupération des déchets sous toutes ses formes reste encore préoccupante : organisation du compostage, gestion des bacs de recyclage et récupération du matériel informatique.

Le développement du transport actif et l'accès au Collège aux adeptes de tous les modes de déplacement (piétons, cyclistes et automobilistes) restent les éléments d'un dossier important et de plus en plus d'actualité.

## LES PERSPECTIVES

Nous réalisons qu'en tant que membres du CACE, nous avons accès à une information à caractère privilégié et qu'il serait intéressant, parfois, que l'intérêt des membres de la collectivité puisse apparaître dans de tels dossiers. Des sondages ? Des rencontres-midi ? Nous cherchons encore la formule qui nous permettrait de relayer les préoccupations des membres du SPECA.

Notre société est dans une phase de transition importante à propos de l'environnement – et ce n'est pas terminé. Nous vivons (et subissons) de fréquents changements au fur et à mesure des avancées technologiques et des choix politiques faits (et repoussés) par les différents paliers de gouvernement.

Ce contexte impose à tout le monde de fréquentes adaptations aux solutions de gestion qui changent elles aussi, suite à leur expérimentation... Jusqu'à quel point le SPECA désire-t-il, peut-il être partie prenante de cette transition ?

**N'oubliez pas : vous pouvez nous rejoindre par courriel pour vous impliquer ou nous faire part de vos préoccupations : [environnement@cahuntsic.ca](mailto:environnement@cahuntsic.ca).**

## Comité-conseil de la recherche

### Chantal Asselin

Représentante pour la formation technique  
Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale

### Maria Grazia Baruffaldi

Représentante pour la formation préuniversitaire  
Département de sciences sociales (anthropologie)

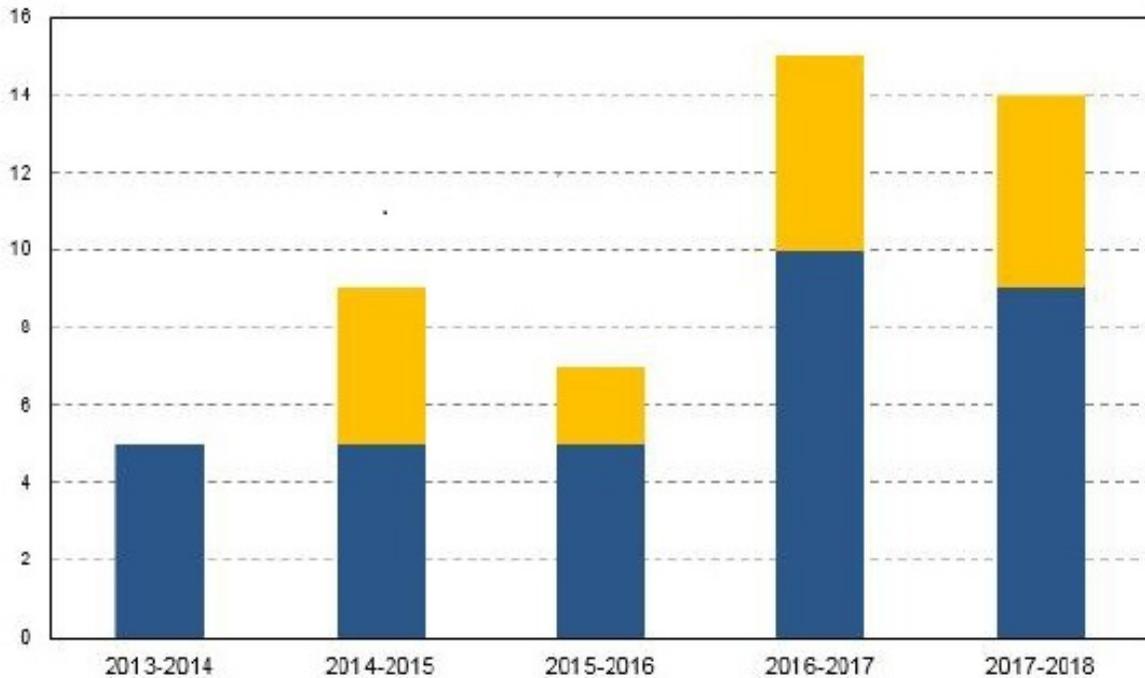
### Caroline Proulx

Représentante pour la formation générale  
Département de français et lettres

Au cours de l'année, le Comité-conseil de la recherche (CCR) :

- a tenu dix (10) rencontres au cours desquelles il a analysé seize (16) projets de recherche. Huit (8) ont été soumis par des chercheurs du Collège pour divers organismes subventionnaires et huit (8) ont été soumis par des chercheurs externes qui souhaitent effectuer une étude au Collège. Notons que sur ces 16 projets, deux sont encore en processus d'analyse par le comité.
- a poursuivi les travaux qui permettront d'amender la *Politique institutionnelle sur la recherche* (PO-22) en fonction des exigences de la nouvelle *Politique sur la conduite responsable de la recherche* des Fonds de recherche du Québec.

**Nombre de projets de recherche déposés dans les cinq dernières années**



## Équipe santé mieux-être

### **Geneviève Bergeron**

Département de graphisme

### **Isaac Laplante**

Département de radio-oncologie

### **Dominique Rioux**

Département de français et lettres

En septembre dernier fut adoptée la *Politique relative à la santé et au mieux-être en milieu de travail* (PO-30). Un comité de rédaction a participé à son écriture et a procédé à une consultation des départements et services afin d'en arriver à la version finale. Conformément à cette nouvelle politique, l'équipe santé mieux-être a été formée : elle est composée de représentants du personnel d'encadrement, du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien.

Le plan d'action élaboré par l'équipe santé mieux-être gravite autour de quatre sphères d'activités : les attitudes et habitudes de vie, l'équilibre de vie professionnelle et personnelle, l'environnement de travail ainsi que les pratiques de gestion.

Pour l'année 2018-2019, quatre nouveaux projets seront développés :

- Un projet d'amélioration de l'état des lieux physiques ;
- Un atelier d'introduction au développement de la flexibilité psychologique ;
- Une capsule d'informations en matière de soins de santé ;
- Une activité en partenariat avec l'organisme CoopÈRE.

Ces nouveaux projets s'annexent aux activités habituelles du PSME : activités sportives, demi-journée PSME, Défi-course, soins et services, semaine de la santé, ateliers, conférences, etc.

Un sous-comité de l'équipe santé mieux-être travaille également à favoriser l'appropriation du salon du personnel par les employés du Collège. D'ailleurs, c'est dans cet esprit que l'exposition du 50<sup>e</sup> a été mise sur pied en plus des aménagements futurs qui permettront au salon du personnel de devenir un lieu vivant, accueillant et agréable à fréquenter.

Finalement, l'équipe santé mieux-être est attentive aux suggestions émises par quiconque a des idées à soumettre et invite donc la communauté à le faire directement ou en utilisant la boîte à suggestions sur le portail du Collège.

## Comité de recours

**Ginette Cartier**

Département d'histoire et géographie (histoire)

Établi en vertu du règlement R-11 (conditions d'admission des étudiants), le Comité de recours est composé de la registraire Maryse Lamothe (à la session d'automne), remplacée par Isabelle de LaBarrière (à la session d'hiver 2018), d'une API (Nathalie Boies et Nathalie Michon en alternance) et d'une enseignante (Ginette Cartier).

Depuis l'automne 2016, devant l'afflux des demandes d'audition, le comité traite désormais celles-ci sur deux journées. Pour faire suite à l'avis de renvoi reçu du Collège (après avoir échoué la moitié de leurs cours lors d'une deuxième reprise), 36 étudiants-es ont demandé à être entendus-es par le comité pour exposer les raisons spéciales et exceptionnelles expliquant leurs échecs et surtout, les raisons qui permettraient au Collège de les réintégrer. La plupart d'entre eux-elles ont fait l'objet d'une recommandation de réadmission sous condition (services du SAIDE ; service aux étudiants ; allègement de session à 5 cours et moins).

À noter : la cause de la répétition des échecs qui revient le plus souvent concerne des problèmes personnels (décès d'un proche aux conséquences déstabilisantes, maladie ou problème de santé non ou mal diagnostiqué), l'ignorance des services offerts par le Collège, et non des problèmes d'ordre pédagogique.

### Le tableau suivant montre les résultats du comité :

SESSION	NOMBRE DE DOSSIERS	RENVOIS	RÉADMISSION
AUTOMNE 2017	20	1	19
HIVER 2018	16	1	15

Après examen de chaque dossier, le comité a fait parvenir ses recommandations (de maintien du renvoi ou de réadmission) à la Direction des études qui a pris la décision finale.

## Comité toponymie

**Nicola Grenon**

Département d'informatique

**Fabien Ménard**

Département de français et lettres

Depuis sa formation en automne 2013, le Comité de toponymie s'est fixé l'objectif de désigner certains espaces au Collège Ahuntsic. Le premier mandat qu'il s'est fixé a été de nommer l'auditorium. Au terme d'une consultation générale et de nombreuses réunions (surtout pendant l'année 2016-2017), il a été décidé de nommer l'auditorium *L'Espace Le Vrai Monde ?* en hommage à Michel Tremblay, ancien étudiant du Collège. Le comité, en collaboration avec la Direction des communications, s'est chargé d'organiser cette inauguration marquée par la lecture publique d'un extrait du *Vrai Monde ?* et d'un entretien avec Michel Tremblay sur la scène de l'auditorium. Cette soirée d'inauguration a eu lieu le 19 octobre 2017.

Depuis l'hiver 2018, le Comité de toponymie poursuit un nouvel objectif : désigner le jardin en cours de construction dont l'inauguration est prévue en septembre 2018. Une première consultation auprès des employés du Collège a eu lieu.

## ANNEXE I

### DONS DE SOLIDARITÉ 2017-2018

CAUSE	ORGANISMES	MONTANT
Le travail et l'emploi	• Syndicat du personnel de soutien du Collège Stanislas	200,00 \$
	• UTTAM	200,00 \$
	• Au bas de l'échelle	200,00 \$
	• Comité Chômage de Montréal (renouvellement adhésion)	100,00 \$
L'éducation populaire et la formation	• Centre St-Pierre	150,00 \$
	• Lutte commune (Camp de formation)	200,00 \$
	• REVDEC	150,00 \$
	• MEPACQ	200,00 \$
	• Collectif la Grande transition	200,00 \$
L'action sociale et communautaire	• Ligue des droits et libertés (renouvellement adhésion)	200,00 \$
	• Comité BAILS Hochelaga-Maisonneuve	150,00 \$
	• Fondation Léo-Cormier	150,00 \$
	• Mission Bon Accueil	150,00 \$
	• Collectif Échec à la guerre (Appui : 100 \$ renouvellement : 50 \$)	150,00 \$
	• Groupe communautaire L'itinéraire (Revue : 124,18 \$ + don : 25,82 \$)	150,00 \$
	• ATTAC-Québec (Appui : 100 \$ + renouvellement : 50 \$)	150,00 \$
	• AGECA (Coup de pouce – Noël)	200,00 \$
	• Coalition Main rouge (Appui : 100 \$ + renouvellement : 100 \$)	200,00 \$
	• Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC)	200,00 \$
	• Solidarité paniers de Noël (CSN)	150,00 \$
	• ICÉA (Renouvellement adhésion 2018)	150,00 \$
La condition féminine	• Fondation La rue des Femmes	150,00 \$
	• Concertation montréalaise femmes et emplois majoritairement masculins (CMFEMM)	150,00 \$
	• Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF)	200,00 \$
	• Action Travail des Femmes	200,00 \$
	• Fondation Léa Roback	150,00 \$
	• Fédération des femmes du Québec (FFQ)	200,00 \$
	• CALACS	150,00 \$
	• Collectif du 8 mars (achat 50 épinglettes)	150,00 \$
La presse indépendante		
La solidarité internationale	• SUCO	200,00 \$
	• Solidarité Argentine-Québec	150,00 \$
	• Réseau entraide solidarité monde	150,00 \$
	• CISO ((Appui : 100 \$ + renouvellement : 100 \$)	200,00 \$
<b>TOTAL : 5 650,00 \$</b>		

## ANNEXE II

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

---

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.



Vincent Roy



Fabrice Desormeaux

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2016-2017

Le 10 avril 2018

**SPÉCA**  
du Collège Ahuntsic

syndicat du  
personnel  
enseignant

9155, rue Saint-Hubert | [www.speca.info](http://www.speca.info)  
Local : G-1145 | [spec@collegeahuntsic.qc.ca](mailto:spec@collegeahuntsic.qc.ca)  
Montréal (Québec) | Tél. : 514 388-8696 / 514 389-5921 # 5110  
H2M 1Y8 | Télécopieur : 514 388-7234